



RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1961 B 40018

Numéro SIREN : 886 180 181

Nom ou dénomination : STC AUDIT & CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2012 sous le numéro de dépôt 26329

202 R 639

STC AUDIT ET CONSEIL
Société Anonyme au capital de 521.640 euros
Siège social : 156, chaussée Pierre Curie
CENTRE TERTIAIRE COLBERT
59200 - TOURCOING -

R.C.S. 886.180.181

PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 4 DECEMBRE 2012

L'an deux mille douze

Le 4 décembre à 9 Heures30

Au siège social,

Les actionnaires de STC Audit et Conseil se sont réunis en assemblée générale ordinaire.

Chaque actionnaire a été convoqué par courrier simple.

Les membres ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom personnel qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Marc WINDAL préside la séance en qualité de Président du Conseil d'administration.

Madame Valérie SCHATTEMAN et Madame Séverine de SURMONT, les deux membres représentant, tant par eux-mêmes que comme mandataire, le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Frédéric DELAHOUSSE assume les fonctions de Secrétaire.

La société AUDITEUROP, Commissaire aux Comptes de la Société régulièrement convoquée, n'assiste pas à la réunion.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent 22.680 actions sur les 22.680 actions formant le capital social et ayant le droit de vote. En conséquence, l'Assemblée réunissant plus du quart du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des actionnaires :

- Un exemplaire de la lettre de convocation des actionnaires.
- La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes avec l'avis de réception.
- La feuille de présence et les procurations données par les actionnaires représentés, ainsi que les formulaires de vote par correspondance.
- Un exemplaire des statuts de la société.

mw D S&S 5

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de Monsieur Thibault LAMBIN en qualité d'administrateur de notre société.
- Nomination de Madame Marie HAGNERE en qualité d'administrateur de notre société

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale nomme en qualité de nouvel administrateur de la société :
Monsieur Thibault LAMBIN, né le 15 février 1980 et demeurant 1 rue Alphonse Leroy à LILLE.

Son mandat est de 6 ans et prendra fin lors de l'assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale nomme en qualité de nouvel administrateur de la société :
Madame Marie HAGNERE , née le 18 novembre 1980 et demeurant 49 allée Norbert Segard à TOURCOING.

Son mandat est de 6 ans et prendra fin lors de l'assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 Heures

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par les membres du bureau

Marc WINDAL

Séverine de SURMONT

Valérie SCHATTEMAN

Frédérie DELAHOUSSE

Pour Marie HAGNERE : *Bon pour acceptation du mandat d'administrateur*

Pour Thibault LAMBIN : *Bon pour acceptation du mandat d'administrateur.*